**Guide de l’enseignant**

**L’accueil du Chabbat**

**Temps d’enseignement suggéré** : un cours

**Résumé** : Dans cette leçon, nous allons étudier l’accueil du Chabbat (la *Kabbalat Chabbat),* l’ajout fait au Chabbat (*Tosséfet Chabbat*), la *tefila* de *Kabbalat Chabbat* en mettant un accent particulier sur « *Lekha Dodi* », ainsi que le passage « *Bamé madlikin* » que l’on a coutume de lire dans certaines communautés.

**Plan du cours :**

**Introduction – La *Tosséfet Chabbat* - Correspond à l’objectif « Notions importantes »**

* Nous demanderons aux élèves : « Quand commence et quand se termine le moment où il est interdit d’effectuer des *melakhot* pendant Chabbat ? »
* Nous écouterons les différentes réponses des élèves, et nous leur apporterons les précisions suivantes : le moment où il est interdit d’effectuer des *melakhot* commence **au coucher du soleil** le vendredi, et se termine avec **la sortie des étoiles** à *motsaé Chabbat*.
* Nous dessinerons au tableau un axe chronologique : à une extrémité de l’axe, il y aura le coucher du soleil le vendredi - et à l’autre extrémité, la sortie des étoiles à *motsaé Chabbat*. Pendant tout le temps situé dans cet intervalle, il est interdit d’effectuer des *melakhot.*

Sortie des étoiles le vendredi

Sortie des étoiles à motsaé Chabbat

Coucher du soleil le Chabbat

Coucher du soleil le vendredi

* Nous prendrons soin de préciser que ce cours porte sur le moment qui **précède le coucher du soleil** le vendredi. Dans le chapitre portant sur *motsaé Chabbat*, nous évoquerons le moment qui **suit la sortie des étoiles.**
* Nous poserons la question suivante : « Chabbat commence-t-il vraiment au coucher du soleil, ou avant ? »

Les élèves répondront probablement qu’ils allument les bougies avant le coucher du soleil. Certains sauront peut-être que l’on fait parfois une *melakha* même après avoir allumé des bougies, et que cela est permis jusqu’au coucher du soleil. Nous leur préciserons que même ceux qui n’allument pas les bougies, ainsi que les femmes dont la coutume est de ne pas ne pas accueillir le Chabbat par l’allumage des bougies - doivent accomplir par oral la *mitsva* d’ajouter une part de temps profane au temps saint. Nous préciserons également qu’à partir du coucher du soleil, il est interdit de faire une *melakha* dans tous les cas - même pour ceux qui n’ont pas accueilli le Chabbat.

* Nous réfléchirons ensemble pour quelle raison il en est ainsi.
* Nous demanderons aux élèves : « Êtes-vous déjà allés à l’anniversaire d’un très bon ami ? Êtes-vous arrivés exactement à l’heure indiquée sur l’invitation, ou êtes-vous arrivés en avance ? Peut-être même y êtes-vous allés directement après l’école ? Et à la fin de l’anniversaire, êtes-vous rentrés chez vous tout de suite, ou êtes-vous restés un petit moment supplémentaire avec votre ami ? »

Les élèves donneront probablement des réponses variées, mais certains d’entre eux seront sans doute arrivés en avance à l’anniversaire et repartis après tout le monde. Nous leur demanderons pourquoi. Ils répondront certainement qu’ils s’amusaient bien ensemble, et qu’ils voulaient rester encore avec leur ami.

* Nous expliquerons qu’il en est de même avec Chabbat. Nous aimons beaucoup cette journée et nous l’attendons avec impatience. Chabbat est le point central de toute la semaine (dans le *chir chel yom,* les jours sont définis par rapport au Chabbat : « הַיּוֹם יוֹם רִאשׁוֹן בְּשַׁבָּת », etc.). Par conséquent, nous faisons en sorte que Chabbat rentre plus tôt, et nous ne sommes pas pressés de le faire sortir. Bien qu’il soit possible de faire sortir Chabbat dès la sortie des étoiles, cela correspond généralement à l’heure d’Arvit, et il faut au moins un quart d’heure-vingt minutes avant que l’on ne fasse réellement sortir Chabbat.

**Déroulement du cours :**

Exercice 1 - Correspond à l’objectif « Comprendre le texte et ses commentaires », et à l’objectif « Valeurs » :

* Nous verrons que les *halakhot* 2 et 3 exposent deux raisons pour lesquelles nous avons la *mitsva* de *tosséfèt Chabbat.* Nous commencerons par la deuxième raison que nous avons déjà mentionnée dans le chapitre précédent.
* Nous poserons la question suivante : « Qui se souvient de cette raison, et à quel endroit est-elle évoquée dans le chapitre précédent ? Dans quel contexte ? » (L’honneur dû au Chabbat [כְּבוֹד הַשַּׁבָּת] est mentionné dans le contexte de l’allumage des bougies de Chabbat que l’on allume notamment pour faire honneur au Chabbat).
* Nous discuterons du point suivant : en quoi l’honneur dû au Chabbat est-il également lié à la *tosséfèt Chabbat* ? (La *tosséfèt Chabbat* exprime notre désir que Chabbat vienne, et en cela, nous lui faisons honneur.)
* Il est écrit dans la *halakha* 3 : « Lorsque nous attendons un invité important, nous sortons à sa rencontre, sans attendre qu’il franchisse lui-même le seuil de notre porte. De la même manière, nous devons accueillir le Chabbat à l’avance, sans attendre qu’il entre de lui-même. »
* Nous demanderons aux élèves de raconter s’il leur est déjà arrivé de sortir de chez eux pour attendre leurs grands-parents invités pour Chabbat, ou pour accueillir leur père revenant du travail. Se tenir ainsi sur le pas de la porte exprime une attente impatiente, un grand désir que survienne l’événement /la personne en question.
* Il en est de même avec Chabbat. Nous voulons tellement qu’il arrive, que nous le faisons entrer plus tôt, avant le coucher du soleil.
* Nous allons revenir à la première raison, et nous soulignerons l’une des différences qui existent entre D.ieu et nous : il s’agit de la précision. D.ieu a créé le monde en six jours, et a achevé Son œuvre exactement à la fin du sixième jour, à l’entrée de Chabbat. Nous sommes également censés terminer nos *melakhot* exactement à l’entrée de Chabbat, mais comme nous sommes des êtres humains et que les préparatifs de Chabbat sont nombreux, nous risquons de laisser passer l’heure et de continuer à préparer Chabbat pendant Chabbat, *‘has vechalom.* C’est pourquoi on s’assure une « marge de sécurité » en faisant entrer Chabbat plus tôt. Ainsi, même s’il reste encore des choses à faire, on ne transgresse pas Chabbat parce que le soleil n’est pas encore couché. Toutefois, les femmes qui suivent cette coutume n’ont pas le droit d’effectuer des *melakhot,* car elles ont déjà accueilli le Chabbat en allumant les bougies. En revanche, les hommes peuvent encore programmer la minuterie du climatiseur, brancher la *plata,* ou régler les différentes lumières de la maison.
* Nous demanderons aux élèves s’il leur est déjà arrivé de s’assurer une « marge de sécurité », par exemple lorsqu’ils devaient prendre un bus, rencontrer quelqu’un, ou arriver à l’heure chez le médecin ou à un mariage, etc. Nous écouterons les récits de leurs expériences.
* Nous répondrons oralement à l’exercice 1 de la fiche d’exercices, puis nous lancerons une discussion à partir des questions posées.
* Nous lirons le passage intitulé « Faire le Chabbat ». Ce passage peut être lu individuellement, ou devant toute la classe.
* Nous discuterons de l’expression « Faire le Chabbat » : qu’a-t-elle de particulier ? Qu’a-t-elle de bizarre ? (En quoi les Juifs « font-ils » le Chabbat ? Le Chabbat existe de toute façon !)

Exercice 2 - Correspond aux objectifs « Le langage de nos Sages », « Comprendre le texte et ses commentaires », et « Valeurs »

* Nous suivrons les instructions de la fiche d’exercices : elles sont claires et résument le contenu du cours de manière optimale.
* Nous nous assurerons que les élèves ont bien compris que Chabbat entre au coucher du soleil, et que pour accomplir la *mitsva* de *tosséfet Chabbat*, il faut accueillir le Chabbat en avance - soit par l’allumage des bougies de Chabbat pour les femmes qui ont cette coutume, soit par la parole pour ceux qui n’ont pas la coutume d’accueillir le Chabbat par l’allumage des bougies.

Exercice 3 - Correspond à l’objectif « Comprendre le texte et ses commentaires »

* Nous suivrons les instructions de la fiche d’exercices : elles sont claires et résument le contenu du cours de manière optimale.
* Nous vérifierons que les élèves ont bien compris qu’Élie peut encore faire une *melakha*, car il n’a pas encore accueilli le Chabbat. Mais il doit finir le repassage quelques minutes avant le coucher du soleil, d’une part pour ne pas transgresser accidentellement le Chabbat, et d’autre part pour accomplir la *mitsva* d’ajouter une part de temps profane au temps saint. La mère d’Élie a le droit de l’aider à repasser si elle a la coutume d’accueillir le Chabbat par la parole, et non par l’allumage des bougies.

Exercice 4 - Correspond à l’objectif « Comprendre le texte et ses commentaires »

* Nous allons à présent étudier le *piyout* de « *Lekha Dodi*»*.* Pour créer une ambiance appropriée, nous vous joignons ici plusieurs mélodies de ce *piyout*.
* Vous pouvez compter le nombre de mélodies qui ont été composées pour « *Lekha Dodi*». Nous ne vous avons joint ici que les grands classiques ...

 <https://www.youtube.com/watch?v=XlJuY21J-WQ>

*Lekha Dodi* – Projet « Chansons de Chabbat »

<https://www.youtube.com/watch?v=fOAu7mBN64o>

*Lekha Dodi* – Yits’hak Méir et ses amis

<https://www.youtube.com/watch?v=UzCRIgVrYlI>

*Lekha Dodi* - Itsik Eshel

<https://www.youtube.com/watch?v=NC19kaPCMYM>

*Lekha Dodi* - Carlebach

<https://www.youtube.com/watch?v=FLZXap_0zlw>

*Lekha Dodi* – Yits’hak Méir sur le *nigoun* de Modzitz

<https://www.youtube.com/watch?v=2KdKZwsAPWY>

*Lekha Dodi* - Itzik Eshel et Mendi Jerufi - version ‘Habad

* Nous allons discuter des points suivants : que pouvons-nous déduire de ce grand nombre de mélodies ? Cela signifie sans doute que ce *piyout* est très apprécié. Les Juifs du monde entier le connaissent, quel que soit leur courant religieux - aussi bien ceux qui se définissent comme pratiquants que ceux qui le sont moins.
* Nous passerons ensuite au travail individuel dans la fiche d’exercices.

**Résumé - Grâce à « Lekha Dodi »**

* Nous montrerons aux élèves une vidéo de deux minutes, tirée du site Web « אֵשׁ הַתּוֹרָה ». Cette vidéo s’intitule « מֵרַמַאלְלַה הַבַּיְתָה », et relate l’histoire d’un arabe qui a découvert qu’il était juif grâce à « *Lekha Dodi* ».

<http://www.aish.co.il/v/sip/500775231.html>

**Pour approfondir le sujet - *Lekha Dodi***

<http://www.levladaat.org/lesson/826>

* Le site Web de « Levladaat » propose un cours spécial sur la *Kabbalat Chabbat*. Ce cours comporte des activités pour les élèves, de nombreux enseignements, des chansons et une vidéo. Nous vous recommandons de regarder ce cours au préalable, et de sélectionner les extraits qui vous conviennent, à vous et à vos élèves.

**Suggestions d’enseignement, d’explication par l’exemple, et de mise en application**

* Axe chronologique
* Vidéos

**Valeurs à intégrer**

* L’honneur dû au Chabbat (כְּבוֹד הַשַּׁבָּת), qui est l’une des raisons pour lesquelles nous faisons la *tosséfèt Chabbat.*
* « Faire le Chabbat » : devenir les partenaires de HaKadoch Baroukh Hou.